

Incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les décisions proposées à l'Assemblée de la Santé pour adoption

Décision **Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée
sur l'Accord de l'OMS sur les pandémies**

A. Lien avec le budget programme approuvé pour 2026-2027

- 1. Produit(s) défini(s) dans le budget programme approuvé pour 2026-2027 au titre duquel/desquels ce projet de décision serait appliqué s'il était adopté :**
 - 5.2.1 L'OMS évalue les risques et les capacités et soutient l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux de préparation, y compris de stratégies de prévention et d'atténuation adaptées à certains dangers
 - 6.1.1 L'OMS renforce les systèmes de surveillance et d'alerte, y compris les capacités de diagnostic et de laboratoire, afin d'assurer un suivi efficace des menaces pour la santé publique et de faire en sorte que les événements de santé publique soient rapidement détectés, vérifiés, évalués quant aux risques et classés
 - 6.1.2 L'OMS coordonne des interventions rapides et efficaces face aux menaces aiguës pour la santé publique, notamment en déployant des capacités d'intervention multisectorielles, en renforçant les fournitures d'urgence et le soutien logistique, en apportant un financement d'urgence et en mettant en œuvre des plans de riposte stratégiques et opérationnels
 - 6.2.2 L'OMS assure la prestation de soins vitaux et maintient les services et systèmes de santé essentiels dans les situations d'urgence et de vulnérabilité, en s'attaquant aux obstacles à l'accès et aux inégalités
- 2. En quoi l'examen du projet de décision se justifie-t-il s'il n'y a pas de lien avec les résultats prévus dans le budget programme approuvé pour 2026-2027 ?**

Sans objet
- 3. Toute activité supplémentaire du Secrétariat pendant l'exercice 2026-2027 qui ne peut pas être incluse dans la limite du budget programme approuvé pour 2026-2027 :**

Sans objet
- 4. Délais estimatifs (en nombre d'années ou de mois) pour appliquer la décision :**

Un an.

Les délais estimatifs sont alignés sur l'exercice biennal 2026-2027. La présente évaluation des coûts est à lire conjointement avec celle figurant dans le document A78/10 Add.2, car elle tient compte de la prolongation d'un an du délai de soumission des résultats des négociations sur l'annexe PABS à l'Assemblée de la Santé, conformément à la résolution WHA78.1 (2025). Les coûts associés aux autres activités au titre du document A78/10 Add.2 demeurent valables.

B. Incidences, en termes de budget et de ressources, de l'application de la décision pour le Secrétariat

1. **Total des dépenses à prévoir pour appliquer la décision, en millions USD :**
7,10 millions USD
- 2.a. **Estimation des dépenses à prévoir pouvant être incluses dans la limite du budget programme approuvé pour 2026-2027, en millions USD :**
7,10 millions USD
- 2.b. **Estimation des dépenses supplémentaires à prévoir qui ne sont pas inscrites dans le budget programme approuvé pour 2026-2027, en millions USD :**
Sans objet
3. **Estimation des dépenses à budgétiser dans le projet de budget programme pour 2028-2029, en millions USD :**
Sans objet
4. **Estimation des dépenses à budgétiser dans les futurs projets de budget programme, en millions USD :**
Sans objet
5. **Volume des ressources déjà disponibles pour financer l'application de la décision lors de l'exercice en cours, en millions USD**
 - **Ressources disponibles pour financer la décision lors de l'exercice en cours :**
0
 - **Déficit de financement restant lors de l'exercice en cours :**
7,10 millions USD
 - **Le cas échéant, estimation des ressources financières faisant l'objet des efforts de mobilisation actuels qui contribueraient à combler le déficit de financement lors de l'exercice en cours :**
La collaboration se poursuivra avec les États Membres intéressés afin de trouver des ressources pour combler le déficit de financement.

Tableau. Ventilation des dépenses estimatives (en millions USD)^a

Exercice	Coûts	Région						Siège	Total
		Afrique	Amériques	Asie du Sud-Est	Europe	Méditerranée orientale	Pacifique occidentale		
B.2.a. 2026-2027 Dépenses déjà prévues	Personnel	0,17	0,17	0,15	0,17	0,13	0,14	2,49	3,43
	Activités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,67	3,67
	Total	0,17	0,17	0,15	0,17	0,13	0,14	6,16	7,10
B.2.b. 2026-2027 Dépenses supplémentaires	Personnel	–	–	–	–	–	–	–	–
	Activités								
	Total								
B.3. 2028-2029 Dépenses à prévoir	Personnel	–	–	–	–	–	–	–	–
	Activités								
	Total								
B.4. Exercices futurs Dépenses à prévoir	Personnel	–	–	–	–	–	–	–	–
	Activités								
	Total								
B.1. Total des dépenses à prévoir pour appliquer la décision									–

^a Certains totaux par ligne ou par colonne sont inexacts, car les chiffres ont été arrondis.